

## LETTRÉ OUVERTE

### Demande d'audience à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes suite à la gestion dramatique des exilés à Nice les 24 et 25 mai 2017

Nice, le 30 mai 2017

Monsieur le Préfet,

Tous les jours, des exilés remontent la vallée de la Roya à pied dans des conditions de plus en plus difficiles pour arriver en France. Ils sont empêchés de quitter la vallée en raison de l'instauration depuis dix-huit mois de multiples points de contrôle dits points de passage autorisés qui se traduisent par des barrages.

Cette situation a été largement dénoncée; un appel solennel a été lancé le 27 Avril 2017 par une coordination nationale regroupant Médecins du Monde, Médecins Sans Frontières, la CIMADE, Amnesty et le Secours Catholique .... aucune réponse concrète à ce jour de la part des pouvoirs publics.

Malgré le rappel qui vous a été fait par le Tribunal Administratif de Nice d'avoir à permettre l'accès au droit d'Asile, les demandes ne peuvent se faire qu'au "compte-gouttes" et par l'intermédiaire de l'Association Roya Citoyenne.

Devant l'afflux massif d'exilés dans la vallée de la Roya et l'impossibilité pour les citoyens d'héberger un nombre grandissant de personnes, lesquels se substituent ainsi aux obligations de l'Etat, quelques 90 personnes ont été acheminées par train à Nice le mercredi 24 Mai 2017, afin qu'elles puissent faire les premières démarches administratives auprès de la plateforme d'accueil des demandeurs d'asile (PADA) assurée par FORUM REFUGIES, accompagnées par des bénévoles.

Seules 24 personnes ont pu être reçues le 24 Mai, mais aucune solution d'hébergement temporaire n'a été proposée par les pouvoirs publics aux autres.

Bien plus, les personnes en attente d'être reçues le vendredi, à la rue et sans abri, ont été harcelées par les forces de police, de jour comme de nuit; la seule réponse face à des personnes coopératives et des responsables d'associations en recherche de solutions a été l'envoi de 8 cars de CRS munis de fusils d'assaut!!

Mais pire encore, six personnes contrôlées et interpellées mercredi soir à Cannes, bien que porteuses du document remis par FORUM REFUGIES le jour même par application des dispositions des articles L 741-1 et L 744-1 du CESEDA, mentionnant le rendez-vous pris au guichet unique en Préfecture de Nice, ont été irrégulièrement retenues dans un lieu privatif de liberté et ... refoulées à pied tout aussi irrégulièrement en Italie, les documents étant confisqués et déchirés par la police.

Ces exactions sont une honte et instructions doivent être données d'urgence pour que cela cesse.

Nous ne pouvons passer non plus sous silence que quotidiennement, des demandeurs d'asile, des familles avec des enfants en bas âge, dans l'attente d'être reçus en Préfecture et donc ne bénéficiant d'aucune prise en charge, se trouvent à la rue et totalement démunis.

Nous,

Associations ci-dessous, pour que la situation des demandeurs d'asile soit gérée de manière sensée, concertée, conforme aux valeurs républicaines et à la Loi,

vous demandons audience afin que ne se reproduisent plus une gestion et un accueil des personnes les plus vulnérables aussi indignes de notre République.

Dans l'attente,

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre respectueuse considération.

**Signataires :**

SAF (Syndicat des Avocats de France) – LDH (Ligue des Droits de l'Homme) Nice et PACA – Médecins du Monde – Médecins sans Frontières – CIMADE 06 – MRAP 06 – Emmaüs Côte d'Azur – CCFD Terre Solidaire 06 – Pax Christi Nice – – ADN (Association pour la Démocratie à Nice) – FSU 06 – UD CGT 06 – CGT FEAM – Citoyens Solidaires 06 – ROYA CITOYENNE – Tous citoyens

**Soutiens :**

Mgr Jacques GAILLOT, évêque – Georges GUMPEL, pour le bureau national de l'UJFP (Union Juive Française pour la Paix) – Marie-Christine VERGIAT, députée européenne – Michèle RIVASI, députée européenne – Jean-Marc LEVY-LEBLOND, Professeur émérite Université de Nice, physicien – Irina BROOK, artiste – Etienne BALIBAR, Philosophe – Jean-Marc SALMON, sociologue – Sophie WAHNICH, historienne – Arié ALIMMI, Avocat – Antoine COMTE, Avocat – Françoise COTTA, Avocate – Olivier LONG, artiste peintre, maître de conférence Paris Sorbonne – Harry BERNAS, physicien – Eric FASSIN, sociologue, professeur Université Paris VIII – Laurent BINET, écrivain – Jacques TESTART, biologiste chercheur – Olivier LE COUR GRANDMAISON, politologue.